



Rapport de restitution de l'étude sur l'analyse des possibilités de mise en œuvre de la gestion participative des parcours (PRM) et de l'assurance bétail indicelle (IBLI) au Sénégal comme contribution à la Grande Muraille Verte (GMV)

Dr Amadou Tamsir Diop
Consultant

1. Introduction

La concurrence pour les ressources et les terres dans les zones pastorales s'est accrue dans le Sahel ces dernières années. En effet, les populations ont augmenté en raison du croît démographique en plus de la compétition liée aux expansions agricoles et aux installations d'entreprises agricoles, commerciales, minières, etc. De nombreux acteurs préconisent une approche plus globale des politiques publiques qui s'appuient sur la planification de l'utilisation des terres pour faire face à ces changements. Des outils de planification et de gestion de l'occupation des terres tenant en compte tous les utilisateurs doivent être ainsi développés, promus pour les zones pastorales, être inclus dans des politiques pertinentes. Une législation idoine et des processus d'orientation et de prise de décision au niveau local, régional ou national sont aussi nécessaires.

Dans les espaces pastoraux, des efforts sont désormais déployés pour développer une gestion participative comme outil permettant de relever les défis. En Afrique de l'Est, un modèle de gestion participatif des parcours (PRM) a été mis au point par l'ILRI et ses partenaires. Et des résultats encourageants ont été obtenus. Fort de ce constat, il a été envisagé de l'étendre en Afrique de l'Ouest (Sénégal et Mali). Pour cela, une étude a été demandée pour voir quelles sont les possibilités de sa mise en œuvre dans ces pays. Et le présent atelier a comme objectif de partager les résultats de cette étude avec des institutions et personnes ressources au Sénégal notamment dans le contexte de la Grande Muraille Verte (GMV) qui est une initiative visant aussi à travers le reboisement et d'autres activités socio-économiques à rendre plus résilientes les populations pastorales.

2. Déroulement de la journée

L'atelier a eu lieu le 03 Décembre 2021 dans la salle de conférence de l'hôtel Mamoune à Dakar. Une trentaine de personnes y ont pris part (Annexe). La rencontre a débuté à 09 heures 30 avec une interruption sous forme de pause-déjeuner et prière de 13 heures 30 à 14 heures 30. La séance d'ouverture a été présidée par Monsieur Youssoupha Diouf, chef d'antenne du FONSTAB à Dahra Djolof, représentant le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA). Il rappelle que le MEPA s'est engagé à développer une approche gestion participative des parcours à travers ses projets d'où l'intérêt qu'il porte à cette nouvelle approche.

Photos: Séance d'ouverture de l'atelier



En complément à cette allocution, le Directeur de l'IPAR, Cheikh Oumar Ba a salué le partenariat entre IPAR et ILRI ; il indique également que le travail de recherche qui est mené depuis 3 mois pourrait aboutir à un document de référence dans la gestion participative des parcours (GPP).

Après les allocutions introductives, le Professeur Cheikh Ly, chercheur associé à l'IPAR, a pris la parole pour indiquer que cette recherche menée au Sénégal (et au Mali) est d'une importance capitale pour l'IPAR car elle permet de positionner cette institution en matière d'élevage avec la formation d'un pôle recherche sur les questions d'élevage. Il a exhorté les participants qui sont tous des spécialistes des questions d'élevage d'avoir un esprit critique pour améliorer la qualité du document. Il indique le format et l'agenda de l'atelier qui va se dérouler sur une journée sous forme de présentations et de discussions.

3. Synthèse des présentations

- **Présentation du PNUE par le Dr Abdel Kader Ben Saada**

Docteur Bensada du PNUE a présenté le travail du PNUE sur le pastoralisme en lien avec les changements climatiques. Pour le PNUE, la Grande Muraille Verte (GMV) depuis sa création a impacté sur la biodiversité et les populations de ces localités. C'est à ce titre que le PNUE soutient l'initiative à travers le secrétariat basé à Nouakchott dans la mise en œuvre du plan stratégique. Cet atelier permettra donc de développer des idées nouvelles pour un nouveau programme. Il existe un plan de développement financé par l'Union européenne mais des questions demeurent: qui fait quoi ? et comment faire pour atteindre les objectifs du développement durable ?. Les éleveurs pastoraux sont plus touchés par la crise climatique et la GMV permet aux éleveurs de s'adapter. Le PNUE accorde une importance capitale aux parcours par la résolution 2/24 adopté par 124 pays sur la dégradation et la restauration des parcours. Une proposition a été aussi faite pour que l'année 2026 soit une année internationale du Pastoralisme. Le PNUE et l'ILRI se réjouissent pour leurs actions menées ensemble pour le développement économique des espaces pastoraux.

- **Synthèse de l'approche PMR par Fiona Flintant, chercheur Sénior ILRI**

Dans sa communication, la représentante de l'ILRI a mis un focus sur l'histoire de la PRM, la démarche pour sa mise place et les possibilités d'introduction au Sénégal.

Dans la mise en œuvre de la PRM, les étapes suivantes se sont succédées :

- 1994 Gestion forestière participative introduite en Éthiopie et reprise plus tard par le gouvernement
- 2010 Publication de lignes directrices introductives sur la PRM (gestion participative des parcours) – en prévision de fournir un processus pour aider à sécuriser les droits à la terre et à améliorer la gestion des ressources
- 2010 Pilotage du PRM en Éthiopie
- 2014 Mise à l'échelle – 1,6 millions d'hectares (USAID-PRIME)
- 2018-2021 Pilotage du PRM au Kenya et en Éthiopie
- 2022-2024/30? Mise en place d'un nouveau projet 1CGIAR sur l'élevage, le climat et la résilience des systèmes et potentiel de pilotage de la PRM au Mali et au Sénégal.

La méthode d'élaboration de la PRM se base sur 7 étapes partant du diagnostic en passant aux négociations jusqu'à la mise en œuvre (Tableau 1).

Tableau1 : Processus de mise en place de la PRM

Différentes étapes de la PRM	
Phase 1 : enquête sur la PMR	Étape 1: Identification des ressources et des utilisateurs des parcours
Phase 2: Négociations PMR	Étape 2: Mettre en place ou renforcer les institutions de gestion des parcours Étape 3: Définir l'unité de gestion des parcours et préparer l'évaluation des ressources Étape 4: Élaboration du plan de gestion des parcours Étape 5: Établir l'accord de gestion des parcours
Phase 3: Mise en œuvre du PRM	Étape 6: Nouveaux rôles pour les communautés et les conseillers en gestion des parcours Étape 7: Arrêter et inverser la baisse de la productivité des parcours Étape 8 : Suivi et évaluation participatifs

La présentation de Fiona s'est terminée par des interrogations sur les possibilités de mise en place des PRM au Sénégal.

- Pourrait-il contribuer à la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte ?
 - Pourrait-elle contribuer à améliorer la gestion des ressources et à prévenir les conflits ?
 - Cela pourrait-il aider à améliorer la participation des femmes aux processus décisionnels connexes?
 - Pourrait-il aider à réhabiliter et augmenter la productivité des pâturages ?
- **Les résultats obtenus en Afrique de l'Est par la mise en œuvre de la PMR par Ken Otieno et Daniel Ouma**

Dans leur communication, Otieno et Ouma ont indiqué que le projet ayant permis de mettre en œuvre la PRM au Kenya et en Tanzanie est financé par l'Union européenne (UE) pour 48 mois soit de 2018 à 2021. L'objectif général est « d'améliorer les moyens de subsistance et l'état nutritionnel des communautés pastorales en Afrique de l'Est en améliorant la gestion des parcours ». Les principaux partenaires sont : TNRF, ILRI, CELEP (VSF-Belgique). Le projet contribue à la stratégie relative aux Initiatives africaines de gestion des parcours élaboré avec des parties prenantes d'Afrique orientale, centrale et occidentale.

L'application des outils de la PRM ont donné les résultats suivants

- Les différentes politiques d'utilisation des terres, de la gestion foncière, de la production animale sur les parcours, les directives volontaires, etc., ont fourni des opportunités et une durabilité pour la mise en œuvre du projet au Kenya et en Tanzanie ;
 - Le projet a aussi permis de reconnaître les structures de gestion des terres et des ressources naturelles au niveau communautaire, la gestion des parcours, l'installation comités de pâturage et des associations d'usagers de l'eau ;
 - Ainsi, la PRM a été aligné en tant que cadre pour la gestion des ressources au niveau communautaire ;
 - La PRM a contribué à la restauration des écosystèmes dans le contexte du Kenya et de la Tanzanie ; son impact s'est fait ressentir au niveau des pâturages et l'amélioration de l'approvisionnement en eau
- **Les résultats de l'Etude sur les possibilités de mise en œuvre de la PRM et de l'Assurance bétail indicielle au Sénégal dans le contexte de la GMV par Dr. Amadou Tamsir Diop, Consultant IPAR**

La méthodologie de l'étude est basée sur une revue bibliographique, la collecte des données d'entretien avec des représentants d'institutions et des personnes ressources et d'échanges avec des acteurs locaux lors d'une rencontre à Dahra.

L'examen des activités et projets contribuant à la GMV a été fait. Les différents éléments ont été passés en revue : (i) les engagements du Sénégal vis-à-vis de la GM, ii) l'analyse des projets mis en œuvre dans le cadre de la mise en place de la GMV, iii) les principaux défis et goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets au niveau de la GMV, iv) la place du reboisement dans les projets/programmes de la GMV ; (v) l'opinion sur l'initiative GMV et ses chances de succès.

Par la suite, les possibilités de mise en œuvre de la PMR sont passées en revue à travers les différents points que voici : (i) l'état actuel de la gestion des parcours au Sénégal ; (ii) l'analyse des projets passée ou actuels de gestion participative des parcours, (iii) la valeur ajoutée de la PMR dans les zones pastorales du Sénégal ; (iv) les principaux défis et les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre de la PMR ; (v) la capacités des acteurs dans la mise en œuvre de la PMR ; (vi) l'échelonnement des activités dans la mise en œuvre de la PMR ; (vii) l'identification des partenaires susceptibles de soutenir la PMR ; (viii) l'évaluation des zones géographiques susceptibles d'accueillir la PRM.

Enfin, les possibilités offertes par la mise en œuvre de l'assurance bétail indicielle (IBLI) en ZSP sont indiquées à travers : (i) l'analyse des projets et programmes ayant soutenu les prestations de services aux éleveurs en ZSP ; (ii) des régimes d'assurance pour le bétail au Sénégal ; (iii) la valeur ajoutée d'IBLI dans les zones pastorales du Sénégal ; (iv) les avantages apportés par l'implication des privés dans la mise en œuvre de l'IBLI ; (v) l'apport des services tels que la finance ; (vi) le crédit, et les services vétérinaires, dans la mise en œuvre de l'IBLI ; (vii) la proposition de modèle de fonctionnement d'IBLI ; (viii) les opportunités, défis et goulots d'étranglement dans la mise en œuvre de l'IBLI ; (ix) les capacités des différents acteurs dans le pilotage et/ou la mise en œuvre de l'IBLI ; (x) les différentes étapes de la mise en œuvre de l'IBLI ; (xi) le soutien des partenaires dans la mise en œuvre d'IBLI ; (xii) le choix des zones d'implantation de l'IBLI.

4. Synthèse des discussions

A la suite des présentations, il ressort les questions et commentaires ci-dessous :

- La GMV a connu des difficultés dans les années antérieures. Mais les nouvelles dispositions vont permettre d'y remédier ;
- Au plan institutionnel, on est passé de la GMV comme Agence puis elle a été érigée en direction au sein de l'Agence nationale de reforestation et de la grande muraille verte ; ce qui renforce ses possibilités d'action ;
- La mise en place des cadres de concertation va favoriser une meilleure implication des populations et une synergie avec les partenaires techniques (Services étatiques et non étatiques) et les autorités locales. Cette approche inclusive entre en droite ligne avec l'approche PRM. Elle va renforcer la mutualisation des moyens et d'atteindre les objectifs de création d'emploi en milieu pastoral ;
- Ce renforcement du dialogue avec les populations pourra permettre de réduire les frais liés à la mise en place des clôtures comme ceci est le cas au niveau de Lougguéré thioli ;. C'est aussi le cas de des mises défens développées par IED Afrique à Ngohé, une gestion participative des ressources naturelles à travers les mises en défens sans clôture avec l'installation des comités de gestion qui a facilité la surveillance de l'aire protégée ;
- En terme de perspective, les possibilités de financement à travers le Plan d'investissement Prioritaires Décennal 2021 – 2030 et d'autres sources de financement vont permettre une meilleure prise en charge des activités de la GMV ; des financements futurs dans la gestion des parcours ont été aussi signalés avec des partenaires comme la FAO et l'UNEP ;
- La mise en œuvre des UP est basée sur une approche participative et inclusive. Elle a été introduite au Sénégal dans la région du Sénégal oriental puis étendue en ZSP où beaucoup de projets l'ont adoptée. Toutefois, il existe un problème de renforcement de capacité et d'animation ; le projet de renforcement des capacités des UP sera mis en œuvre dans ce but ;
- Les POAS, une autre approche participative est assez répandue au Sénégal mais surtout dans les zones agropastorales ; les mêmes difficultés que les UP sont signalées ;
- Autre problème majeur rencontré dans l'approche UP a trait à l'application des règles de gestion.
- L'absence de continuité dans les interlocuteurs au niveau des communes constitue aussi un problème ;
- L'aspect juridique des conventions locales est aussi posé comme élément à prendre en compte dans la PRM de même que la nécessité de tenir compte de certains groupes d'acteur comme les bergers
- Dans la mise e œuvre des UP, des tentatives d'harmonisation du processus sont en cours, l'approche PRM viendra donc enrichir les discussions sur l'application de la GPP au Sénégal ; ceci d'ailleurs pour éviter une superposition Approche UP/ Approche PRM ;
- L'approche participative et inclusive mise en œuvre lors des activités de sécurisation des couloirs de passage du bétail par les projets et les OP constitue aussi un autre exemple sur lequel la PRM peut s'appuyer.
- La mise en œuvre de la PRM pourra s'appuyer sur les compétences existences pour les renforcer
- Le foncier pastoral un problème des UP car les agriculteurs continuent à grignoter les parcours et les zones de pâturage
- Pour la mise en œuvre de la PRM, il a été suggéré de tenir compte du statut de la zone d'implantation ; le choix doit être porté sur des zones avec un statut bien défini comme les zones forestières ;
- La question de l'envahissement des pâturages par les plantes toxiques ou non appréciées peut constituer un thème majeur dans la mise en œuvre de la PRM ;
- L'assurance bétail indiciaire (IBLI) serait une meilleure alternative à la place des opérations de sauvegarde ou d'aide humanitaire suite aux chocs climatiques ; toutes les dispositions visant à la mettre en œuvre doivent être prises (établissement d'un indice adapté à la ZSP et possibilité de subventions par l'Etat et ses partenaires); c'est à ce titre que la CNAAS est disposée à travailler avec l'ILRI ;
- L'application Hatsi jari permet de mieux sécuriser le pasteur notamment en période de déplacement (information à temps, pas besoin de se déplacer avec de l'argent liquide, etc.). Les bénéficiaires

qu'offre l'application constituent donc un atout pour son utilisation dans des initiatives de mise en œuvre d'IBLI.

5. Recommandations

Pour la mise en œuvre de la PRM comme pour les autres approches de GPP, les activités suivantes sont aussi recommandées:

- La lutte contre les plantes envahissantes ou tout autre phénomène à l'origine de réduction de la biomasse ou de la qualité des parcours dans le cadre d'un programme global ;
- La prise en charge des groupes vulnérables comme les femmes pour leur meilleure contribution aux revenus des ménages et des jeunes (les bergers responsables de la conduite des troupeaux) ;
- La mise en place d'un système de suivi évaluation des activités (liées à introduction des espèces ligneuses et herbacées et à la restauration des terres, à la mise en œuvre d'activités socioéconomiques comme les jardins polyvalents, etc.);
- Le recours à des outils numériques en vue de permettre aux éleveurs d'avoir un meilleur accès aux intrants alimentaires et vétérinaires;
- Le renforcement des activités de sensibilisation et d'animation en vue d'une rapide autonomisation des populations locales ;
- Le renforcement du dialogue entre la grande muraille verte et les projet d'intervenant dans la zone par la création d'un cadre de concertation des acteurs.

6. Conclusions

La clôture de l'atelier a eu lieu à 17 heures. Le Professeur Cheikh Ly en sa qualité du représentant du directeur de l'IPAR et Monsieur Diouf, représentant du MEPA ont félicité tous les participants pour leur contribution. Il n'a duré qu'une journée mais il a permis de réviser les expériences des outils participatif de gestion des parcours au Sénégal, de partager le processus de mise en œuvre de la PRM et les expériences réussies des projets de mise en œuvre de la PRM (Kenya et Tanzanie).

Ils sont aussi revenus sur les similitudes entre l'approche PRM et les outils de gestion des parcours existants tout en passant que ce nouvel outil pourra corriger ou compléter les outils de gestion participatifs des parcours existants au Sénégal.

A la fin de l'atelier, Professeur Ly affirme que les recommandations issues de cet atelier pourront permettre la rédaction d'un projet en lien avec les PRM tout en remerciant les participants venant de loin et leur souhaitant un bon retour.

7. Annexe: Liste de participants

	Personnes	Institutions
1	Dr Cheikh Tidiane Djigo	Linguère
2	Adjil Aissatou Sy	CSE
3	Daniel Ouma	Tanzanie/INRT
4	Fiona Fliantan	Rome/ILRI
5	Dr Malick Ndiaye	FAO
6	Ibrahima Samb	PDEP
	Peter Ken Ohiono	Kenya/RECOPALE
7	Gora Mbaye	Enda
8	Mame Mory Diagne	UICN/Dakar
9	Moustapha Diouf	PROSE
10	Abderahmane Wane	CIRAD/ILRI
11	Aliou Ka	Thiès
12	Ibra Touré	CIRAD
13	Binetou Diop	CNASS
14	Gora Diop	GGMV/ASRGMV
15	Kader Aka	Bargny
16	Cheikh Sall	Consultant
17	Moussa Sow	ASE/RBM
18	Amadou Tamsir Diop	Consultant
19	Sererra FERRARI	CIRAD
20	Cheikh Oumar Ba	IPAR
21	Peter Kar Olimo	RECOPALE
22	Ibrahima Ndiaye	PASA/Linguère
23	Youssoupha Ba	PRAPS/Dakar
24	Youssoupha Diouf	FONSTAB/Dakar
25	Cheikh Ly	IPAR
26	Josephine T Sarr	Interprète
27	Lamine Hanne	Interprète
28	Joseph Diop	IPAR
29	Mary Ndiaye	IPAR
30	Fodé Diakité	Confortech